ADRESSE

AUX PROVINCES,

OU

EXAMEN DES OPÉRATIONS

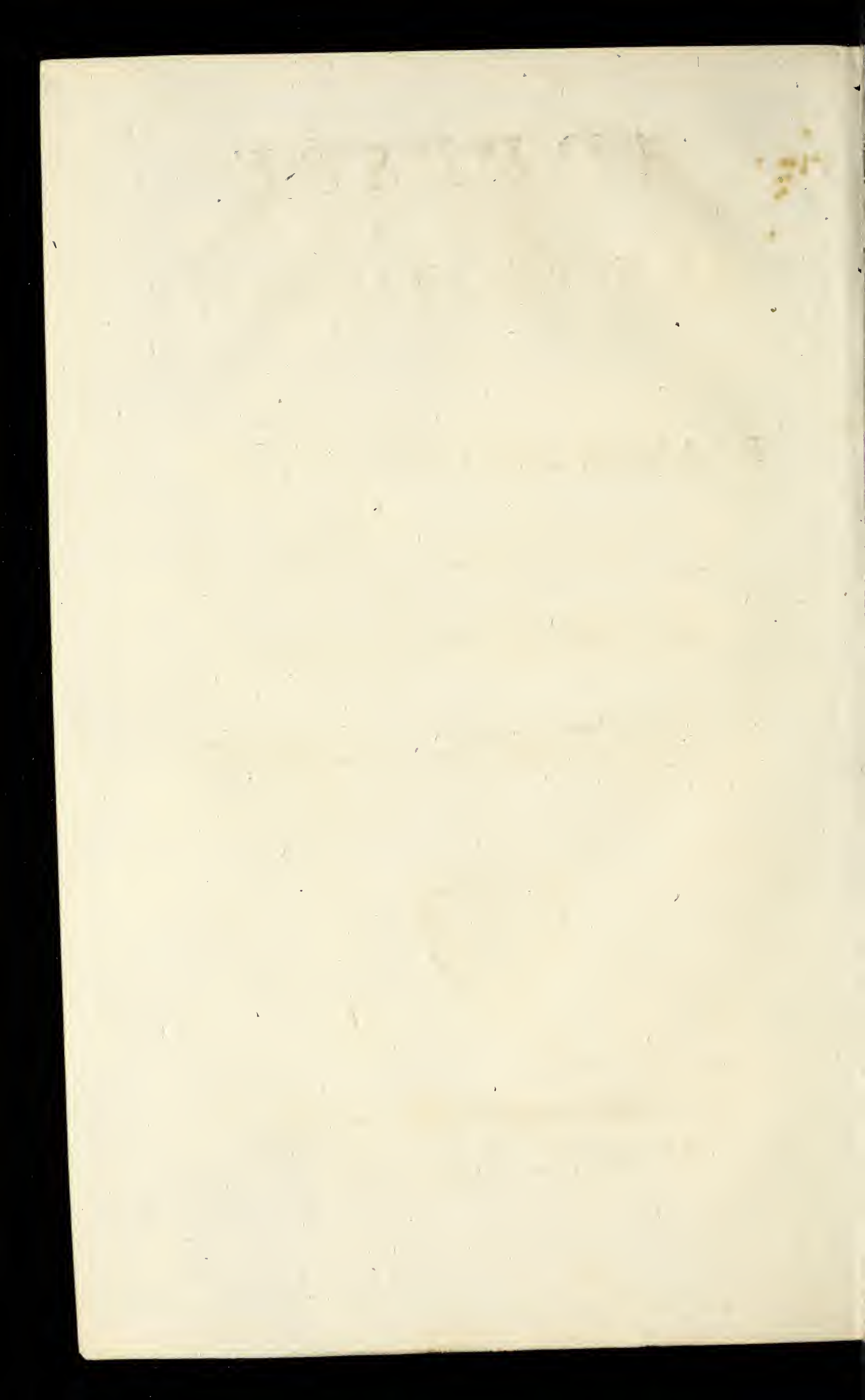
DE

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ils n'ont rien respecté, & ils veulent qu'on les respecte.



M. DCC. LXXXIX.



ADRESSE AUX PROVINCES,

OU

EXAMEN DES OPÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ils n'ont rien respecté ; & ils veulent qu'on les respecte.

MESSIEURS,

TOUS vos députés vous assurent, deux fois par semaine, qu'ils sont les régénérateurs de la France ; que vous devez à leurs soins le bonheur dont vous jouissez, & celui qui vous attend ; cependant les sages gémissent, & pas un ne daigne vous instruire : écoutez une voix plus courageuse, qui vient vous parler le langage de la vérité, & vous peindre les hommes que vous avez honorés de votre choix.

Vous aviez dit à vos députés : rétablissez les finances, assurez les propriétés des citoyens contre la déprédation du fisc, & leur liberté contre les

ordres arbitraires. Vos idées étoient ſimples & juſtes; vous connoiſſiez les maux qui vous affligeoient, vous en indiquiez le remede : heureux, ſi vos députés avoient pu croire que leur ſageſſe ne ſurpaſſoit pas la vôtre, & que le malheureux qui ſouffre, eſt toujours le plus habile à indiquer ſes maux.

Ainſi, pour les finances, vous aviez ordonné de combler le déficit par des économies, par des améliorations & même par des impôts: vous étiez loin de penſer alors que ce déficit ne fût que de cinquante-ſix millions; vous deviez donc croire que cette plaie ſeroit facilement guérie, puiſqu'en la ſuppoſant bien plus profonde, vous en aviez indiqué les remedes certains.

En effet, le Roi propoſoit, ſur ſa Maiſon, une réduction de douze millions, qui la laiſſoit encore la plus brillante Cour de l'Europe, *liv.*
ci 12,000,000

La Maiſon de Monſieur pouvoit être réduite à quinze cents mille livres; & la même ſomme donnée à M. le Comte d'Artois, laiſſoit une bonification de plus de trois millions, ci. 3,000,000

Tout le monde indiquoit ſur les

domaines engagés une opération de dix millions; il ſuffiſoit de ſanctionner aux engagiſtes actuels la jouiſſance de ces domaines pendant quarante ans, ci . . . . *liv.* 10,000,000

On pouvoit bonifier plus de huit millions ſur la perception des impôts, ci. 8,000,000

Le Clergé pouvoit ſe charger d'une ſomme de huit millions, employée annuellement à des œuvres pies, & indiquée dans le diſcours d'ouverture de M. Necker, ci. . . 8,000,000

La ville de Paris ſe ſeroit chargée de l'entretien du pavé, des lanternes, des ſpectacles, en détruiſant à ſon profit l'exemption des droits d'entrée pour certains particuliers; c'étoit une bonification de douze cents mille livres, ci 1,200,000

La taille des Nobles & du Clergé étoit évaluée à plus de huit millions, & leur vingtieme à plus de douze, ci 20,000,000

La capitation du Clergé qui n'en paye point, celle de la Nobleſſe qui

en paye ſi peu, celle des privilégiés qui obtiennent toujours des indemnités, offroit un bénéfice de trois millions, ci . . . . *liv.* 3,000,000

On pouvoit ôter deux millions des penſions exceſſives, ci. 2,000,000

On pouvoit bonifier quinze millions ſur la guerre, ci 15,000,000

Voilà quatre-vingt millions que la voix publique offroit, pour ainſi dire, à vos finances, c'eſt-à-dire, le déficit comblé, tel qu'il étoit du moins à l'ouverture de votre Aſſemblée, & vingt-quatre millions au de-là.

Si on eût alors ouvert un emprunt de trois cents millions, à quatre pour cent, il eût été certainement rempli, puiſque l'Angleterre, la Hollande, & même, en France, les Corps & pays d'État empruntent à ce même prix : ces trois cents millions employés à racheter les emprunts onéreux, donnoient encore une bonification de plus de ſept millions, ci 7,000,000

Vous étiez donc alors avec un excédent de plus de trente millions de revenus, & cependant vous n'aviez point augmenté les charges du peuple, puiſque vous n'exigiez que des contributions proportionnelles des riches qui s'y étoient ſouſtraits.

Alors, en appliquant une ſomme annuelle de vingt millions en rembourſement, vous faiſiez la loi à tous les capitaliſtes; vous ouvriez un emprunt perpétuel, pour reconſtruire à quatre ce qui étoit à cinq pour cent : &, en ajoutant toujours à la caiſſe d'amortiſſement les bénéfices faits par ces nouvelles conſtitutions, nous aurions vu la dette s'éteindre bientôt, & l'argent à trois & peut-être à deux & demi pour cent, comme en Hollande. Jamais empire n'auroit vu ſes finances dans une plus heureuſe poſition.

Il reſtoit encore une ſomme annuelle de dix millions, qu'il auroit fallu conſacrer aux rembourſemens ſuſpendus par l'archevêque de Sens : ce n'étoit pas ſans doute remplir toute juſtice, puiſqu'ils étoient bien plus conſidérables; mais c'étoit faire pour ces capitaliſtes, plus qu'ils n'eſpéroient; d'ailleurs, un grand nombre eût certainement replacé ſes fonds; & en autoriſant encore cette caiſſe à ouvrir des emprunts à plus bas intérêts, les amortiſſemens euſſent été plus rapides.

Le ſort de la gabelle & des aides étoit encore fixé par vos mandats ; il falloit en laiſſer l'adminiſtration aux provinces, qui les auroient conſervé ou converti en d'autres impôts ; & en les appliquant à l'acquittement des rentes viageres, ils euſſent diminué chaque année, & cette certitude en eût rendu le fardeau très-ſupportable aux peuples.

Voilà donc ce qu'on pouvoit faire, ce que vous aviez ordonné qu'on fît pour vos finances ; & voici maintenant ce qu'a fait l'Aſſemblée nationale.

On a propoſé & décrété la juſtice gratuite, c'eſt-à-dire, une augmentation annuelle de plus de cinquante-un millions d'impôts ; car cette opération ſuppoſe un rembourſement de plus de huit cents millions, dont l'intérêt eſt de quarante millions : & comme on ne payoit pour les charges de magiſtrature, qu'une ſomme de treize millions, voilà bien vingt-ſept millions d'augmentation.

Ce n'eſt pas tout, il faut détruire les droits du Roi ſur les arrêts & les actes de procédure, car tous les plaideurs ſavent qu'ils ſont bien plus cher que les épices : c'eſt pour le fiſc une perte de quatorze millions.

Il faut enſuite aſſurer des appointemens aux

magiſtrats; quelques foibles qu'on les ſuppoſe, on doit au moins les évaluer à dix millions : (*a*) voilà donc en totalité une opération qui coûtera à l'état une impoſition annuelle de cinquante-un millions ; & cependant en rendant la juſtice gratuite, on laiſſe les frais les plus onéreux, ceux des procureurs, des avocats, des témoins & des experts.

Les droits de centieme denier, de marc d'or ſur les offices; ces deux impôts qui n'atteignent point le peuple, ſont encore détruits par la juſtice gratuite.

L'abolition du régime féodal anéantit la plus grande partie des bénéfices qu'on pouvoit faire ſur les engagiſtes des domaines du Roi.

Les municipalités & les gardes bourgeoiſes ſont devenues un objet très-diſpendieux, qui conſommera plus que le produit des droits d'octrois.

Le Clergé eſt tellement réduit, que loin de bonifier ſur ce corps, il faudra certainement une impoſition pour le ſervice divin.

La deſtruction des droits ſeigneuriaux annulle, pour ainſi dire, les augmentations d'impôt qu'on pouvoit demander aux ſeigneurs.

(*a*) Il y aura quatre-vingt Cours ſupérieures.

La déſertion de la plus grande partie de de l'armée, le gaſpillage d'armes, des chevaux, d'habits uniformes, fait par les déſerteurs, compenſe pour long-temps les bonifications qu'on pouvoit faire ſur le militaire.

La ſeule déſertion du régiment des gardes exige un rembourſement de huit millions; & ce qu'on ne croira jamais, la ville de Paris a donné un million deux cents mille livres aux gardes-françoiſes.

Cette armée de déſerteurs qui s'étoit jetée dans Paris, coûtoit dix-ſept cents livres par jour pendant près de deux mois.

La nouvelle municipalité établie dans cette ville, ne procure du pain qu'avec des frais énormes.

On envoie moudre à douze lieues, on établit des moulins à bras, où huit hommes, à trente ſous par jour, ne peuvent moudre que trois ſeptiers de grains. En un mot, la totalité des entrées ſuffit à peine aux frais de cette nouvelle adminiſtration: (*a*) la ville de Paris s'eſt encore emparée du produit de la poſte aux lettres, car le déſordre conſomme tout. Dira-t-on que

(*a*) C'eſt une perte pour le fiſc, de trente-cinq millions par an.

l'Aſſemblée nationale n'eſt pas coupable de ce déſordre ? Mais n'eſt-il pas la ſuite du ſoulévement de Paris, & n'eſt-ce pas elle qui l'a produit ? Les principaux auteurs ne ſont-ils pas dans l'Aſſemblée ? N'a-t-elle pas fait en petit, dans toutes les villes du royaume, ce qu'elle a fait en grand dans la capitale ? N'eſt-ce pas elle qui a approuvé le peuple, lorſqu'il a forcé les priſons des gardes-françoiſes ? N'eſt-ce pas elle qui a crié aux armes, ſous prétexte qu'on vouloit l'égorger ; qui a répandu ces contes abſurdes, qu'on avoit mandé des canoniers pour tirer ſur les députés à boulets rouges, qu'on avoit mis des barils de poudre ſous la ſalle ? Que ſais-je ! tous les moyens les plus odieux ont été employés pour abuſer le peuple ; les courriers dans les provinces ; la nouvelle des brigands ; tout le royaume, Paris à la tête, ne s'eſt revolté que pour elle, par elle, avec elle ; & on ne lui demandoit pas compte de cette révolte ! elle a tout vu & tout approuvé ; elle a refuſé de ſeconder M. Necker, lorſqu'il cherchoit à rétablir le calme ; elle a dit qu'elle n'étoit forte que par la ſédition du peuple ; elle a avili le Roi ; elle a donné l'exemple des proſcriptions ; elle a produit, elle a fomenté, elle fomente encore la ſédition : & lorſque cette ſédition cauſe tous nos malheurs, elle n'en ſeroit pas coupable !

Les inquiétudes données à tous les citoyens, cause des émigrations infinies qui ont prodigieusement diminué le produit des impôts sur les consommations. (*a*)

Le désordre des finances a rendu impossible

(*a*) Ainsi, des insultes faites à madame l'Infantado, qui consommoit en France, environ huit cents mille livres, dont plus de la moitié appartenoit aux pauvres, viennent de lui faire quitter le royaume, & l'ont ramenée dans sa patrie. Il est public qu'on ne compte plus à Paris que trois Anglois. La consommation de cette ville est diminuée de plus de quatre cents beufs par semaine. Qu'on se rappelle en effet la quantité de fortunes immenses qui se consommeront aujourd'hui chez l'étranger. M. le comte d'Artois, madame la comtesse d'Artois, M. le prince de Condé, M. le duc de Bourbon, madame la princesse Louise de Condé, la suite immense de ces princes, M. le baron de Breteuil & toute sa famille, M. le maréchal de Broglie, M. le prince de Lambesc, M. le prince de Vaudémont, M. le président d'Aligre, M. le prince de Monaco, madame de Polignac, M. le duc de Luxembourg, M. le comte d'Escars, M. de Villedeuil, M. de Barentin, &c.... En un mot, il n'y a pas de jour où l'hôtel-de-ville de Paris n'ait signé plus de deux cents passe-ports : & soyez étonnés de la diminution des consommations, de la rareté du numéraire & du nombre infini de pauvres.

toute converſion avantageuſe des rentes, car il eſt notoire qu'on porte en pays étranger l'or & de l'argent en nature; & on peut ſe flatter ſi peu d'emprunter à quatre pour cent, que le dernier emprunt, qui, par la facilité de donner la moitié en papier, offroit un placement à ſix pour cent, n'a pas pu ſe remplir.

» Les banqueroutes ſe multiplient à l'infini, perſonne ne vend, on a contremandé toutes les demandes faites aux manufactures de Lyon ; le fiſc perd tous les droits que ces marchandiſes acquittoient. »

La contrebande qui a approviſionné de tabac preſque toutes les provinces du royaume, a diminué pour long-tems les produits de cette ferme.

» La gabelle & les aides ſont détruites partout. Les provinces qui y étoient ſoumiſes, ont acheté au plus bas prix leur ſel, & elles en ſont fournies pour longues années. On ne ſauroit ſe flatter de remplacer ces impoſitions dans un temps où le commerce eſt mort, où les capitaliſtes envoient leurs fonds en Angleterre, où tous les riches fuient en pays étranger, & où le peuple étant ſur le point de manquer de travail, ſollicite des ſecours au lieu de pouvoir en offrir. »

La deſtruction de l'autorité royale a fait armer

le peuple, & a désarmé la force publique. Les impôts ne se paieront donc pas ? Car celui qui paie est armé, & celui qui fait payer ne l'est pas.

Les frais de l'Assemblée coûtent déja plus de cinq millions.

Les colonies ne veulent plus être soumises à recevoir la morue & les farines des mains de la métropole; ainsi voilà deux branches immenses de commerce détruites, & par conséquent des pertes pour le trésor royal.

L'ordre de Malte, si nécessaire à notre commerce du Levant, déclare qu'il ne peut plus rester attaché à la France, si on ne lui rend pas ses dîmes.

Voici donc les opérations de l'Assemblée nationale pour le rétablissement de nos finances. L'homme le moins versé dans la connoissance de nos affaires & du crédit, auroit trouvé une bonification de plus de cent millions ; & l'Assemblée, en soulevant le peuple; a rendu très-difficile &, dans plusieurs provinces, impossible la perception ordinaire des impôts ; elle a annullé en corrompant les troupes les bonifications qu'on pouvoit faire sur la guerre ; elle a empêché toute conversion des intérêts onéreux. Elle n'a pas pu faire remplir un emprunt à cinq pour cent, & pas même à six. Elle a fait déserter tous les étrangers, & fuir hors

de leur pays les plus riches consommateurs du royaume; elle a consommé par ses milices bourgeoises la totalité du produit des octrois ; elle a prodigieusement diminué le produit des entrées de Paris, & fait consommer le reste par la nouvelle municipalité qu'elle a établie ; elle a entiérement détruit le commerce, cette branche la plus productive des impositions ; elle a fait sortir le numéraire du royaume, au point qu'il manque sur la place ; elle a rendu nécessaire une augmentation d'impôt de six millions, par son fameux arrêté de la justice gratuite ; elle a presque nécessité la banqueroute, ou du moins la suppression des paiemens ; & son génie n'a vu d'autre ressource que le désastreux expédient de la fonte de l'argenterie, qui a tant déshonoré M. Silhouette, & celui d'imposer sur tous les citoyens l'énorme contribution du quart de leurs revenus ; & comment la payer cette énorme contribution? Quoi! dans la destruction de toutes les fortunes, lorsque le peuple a été ruiné par l'hiver le plus cruel & la cherté la plus excessive des grains ; lorsque les seigneurs voient leurs droits détruits, & une partie de leurs châteaux brûlés ; lorsque le clergé ne sait plus ce qu'il possède, c'est alors qu'on propose une imposition plus forte que la taille & les vingtiemes ! Je le

demande, étoit-ce là vos ordres, ou quels hommes avez vous honoré de votre confiance.

Mais peut être avez-vous cru que cette demande exorbitante ne vous avoit été faite qu'après avoir recherché toutes les améliorations possibles, qu'après avoir examiné les états de recette & dépense, qu'après s'être assuré du moins que c'étoit à la fois l'unique & le certain remede de tous les maux. Apprenez ce que les générations futures auront peine à croire : l'Assemblée n'avoit rien vu, rien examiné, pas un seul état n'avoit été mis sous ses yeux ; de maniere qu'en vous demandant ce redoutable impôt, aucun de vos députés ne peut vous certifier qu'il suffira à nos besoins ; pas un ne sait si cette ignominieuse ressource de la vaisselle, qui montre aux nations étrangeres le dernier état de la détresse, peut rétablir les affaires. Que dis-je ! l'Assemblée a même défendu toute discussion sur la demande de cet impôt ; & parce que M. de Mirabeau espere perdre M. Necker, si ce plan ne réussit pas, il a fallu l'adopter sans examen. Quel despotisme plus violent a été jamais exercé sur vos fortunes, & quel ministre auroit osé demander cette immense contribution sans en constater la nécessité ?

Voilà comment vos députés ont exécuté vos

ordres pour le rétabliſſement des finances, & voici comment ils ont conſervé aux propriétés le reſpect dont vous leur aviez fait une loi ſi préciſe.

PROPRIÉTÉ.

Vous appelliez une propriété, tout ce qu'on avoit acquis ſous la ſauve-garde des loix ; cependant on détruit le fief que vous poſſédiez à ce titre; vous croyez l'état de votre fils aſſuré par ſon bénéfice, on le lui enleve. Vous aviez un office de magiſtrature, c'étoit à la fois votre fortune & votre exiſtence ; vos concitoyens ſe louoient de votre intégrité, de votre exactitude; & cette place acquiſe & méritée, il faut la perdre : car dans le déſordre de nos finances, vous ne vous flattez pas d'être rembourſés, & cependant vous ne pourrez la vendre, puiſque perſonne ne voudroit l'acheter.

Votre fortune étoit en droits ſeigneuriaux, & ils ſont détruits; car il ſuffit à vos redevables de vous dire qu'ils ſont un reſte ou un remplacement de ſervitude. Quelle propriété ſera donc ſacrée aujourd'hui, ſi toutes les loix ſont annullées, ſi les obligations les moins conteſtées ſont détruites; ſi des députés, envoyés pour ſanctionner tous les droits, ont celui de les violer tous ?

Jusqu'à présent, lorsqu'on attaquoit vos propriétés, les Cours faisoient au moins entendre vos remontrances ; & voilà une Assemblée qui dépouille tous les citoyens, & n'en souffre aucunes, qui ne permet pas même au roi d'en faire ; qui défend au pere du peuple de veiller pour ses enfans, & qui le force de sanctionner en aveugle des principes destructeurs de leurs fortunes & de leurs droits.

Vous aviez demandé que la Noblesse payât comme les autres citoyens ; elle y consent, elle l'offre avec plaisir, & on la dépouille.

Vous demandiez que vos seigneurs habitassent leurs terres pour les enrichir, voilà qu'on les en a éloigné, en détruisant toutes les seigneuries.

Vous demandiez des réglemens sur les dîmes, & on les enleve au Clergé.

Vous vouliez qu'on rendît utiles les religieux, en les employant à l'éducation publique, & on les chasse ; leurs richesses étoient une véritable propriété pour les lieux qu'ils habitoient, & elle va passer dans les mains du rentier.

Vous regardiez la religion de vos peres comme la plus chere de vos propriétés, & on a prêché publiquement le calvinisme dans votre Assemblée.

Vos propriétés pouvoient à peine supporter les

impôts qu'elles acquittoient, & on vous a mis entre la néceſſité d'une banqueroute & celle d'une augmentation d'impôts fort au-deſſus de vos forces.

Vous regardiez les colleges, les hopitaux, les ſéminaires, en un mot, tous les établiſſemens publics, comme une propriété ſacrée; vos députés les ont dépouillés de leurs droits ſeigneuriaux & de leurs dîmes, c'eſt-à-dire, de la plus grande partie de leurs dotations.

En un mot, cette Aſſemblée à qui vous aviez donné la charge ſpéciale de défendre toutes les propriétés, a cependant attaqué à la fois le fonds, le revenu & le mobilier : le fonds, en vous dépouillant de votre fief, de votre charge, de votre bénéfice, de votre terre; le revenu, en vous en impoſant le quart, ſans en conſtater la néceſſité; le mobilier, en vous faiſant porter à la monnoie toute votre argenterie & celle de vos égliſes. Mais tandis qu'elle rempliſſoit ſi extraordinairement vos ordres ſur le reſpect dû à vos propriétés, que faiſoit-elle pour vous rendre libres?

LIBERTÉ.

Vos idées étoient claires ſur la liberté; vous vouliez n'être reſponſables qu'à la loi, & pouvoir

faire tout ce qu'elle ne défend pas : ainſi vous demandiez la deſtruction des lettres de cachet & de tous les moyens de vengeance perſonnelle que les miniſtres pouvoient exercer ; cette demande étoit juſte, & le Roi d'accord avec vous, s'étoit déja exprimé comme ſon cœur le fera toujours.

Mais aviez-vous ordonné qu'on jetât l'alarme dans toutes les villes & bourgs du royaume, pour armer tous les citoyens les uns contre les autres ?

Aviez-vous ordonné d'envoyer des couriers pour vous annoncer des prétendus brigands qui n'ont jamais exiſté que dans votre Aſſemblée nationale ?

Aviez-vous ordonné de débaucher toute l'armée & de faire des ſoldats autant de déſerteurs qui inquiétoient la capitale, & vont certainement infecter les provinces ?

Aviez-vous ordonné qu'on abuſât du nom du Roi pour envoyer de prétendus ordres de ſa part, afin de piller & brûler les maiſons des ſeigneurs & des religieux ?

Aviez-vous ordonné qu'on mît à mort des citoyens ſans aucune forme de procédures ?

Leur aviez-vous donné la premiere idée du jeu de la lanterne ?

Aviez-vous ordonné à un petit M. Barnave de dire au milieu de l'Aſſemblée qu'il ne falloit pas s'occuper des fureurs du peuple, parce que le ſang qu'il verſoit n'étoit pas pur ?

Aviez-vous ordonné qu'on fît de votre Roi, un Roi de théâtre; qu'on le fît paſſer ſans gardes & comme un criminel, dans un double rang de cent mille hommes armés, tous prêts à le tuer au moindre ſignal d'un de vos députés ?

Aviez-vous ordonné qu'on lui enlevât juſqu'à ſa garde, & qu'on en fît la fable de toutes les Nations ?

Aviez-vous ordonné qu'on aſſaillît ſon palais & qu'il fût pendant vingt-quatre heures entre la vie & la mort, lui, ſa femme, ſes enfans & toute ſa famille ?

Aviez-vous fait le complot de porter à Paris la tête de la Reine, de vous précipiter dans ſon appartement, de vous baigner dans le ſang des malheureux gardes, qui ont péri pour la ſauver ?

Et avez-vous partagé la rage des forcenés, lorſqu'ils ont appris qu'elle avoit échappé à leur fureur ?

Aviez-vous ordonné de tenir votre Roi dans les fers, & étoit-ce le prix que vous réſerviez au prince qui avoit rendu à la Nation ſes premiers droits ?

Aviez-vous ordonné de retrancher à ce malheureux prince ſes amuſemens les plus innocens ; de ne lui donner d'autre gardes que ſes bourreaux, & d'autre occupation que celle des crimes qu'il a à redouter ?

Aviez-vous ordonné que la liberté fût telle, qu'on ne pût voyager ſans un paſſeport de la ville de Paris ; qu'on fût arrêté dans tous les bourgs, conduit dans tous les hôtels-de-ville, & par-tout inſulté ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de s'aſſurer d'une armée de brigands, prêts à égorger tous ceux qui n'opinent pas pour des fureurs ?

Aviez-vous ordonné d'aſſommer M. l'archevêque de Paris, & de forcer ſes opinions à coups-de-pierres ?

Aviez-vous donné des liſtes de proſcriptions, où l'on inſcrivoit tous ceux qui ne vouloient d'autre liberté que celle des loix ?

Aviez-vous ordonné à vos députés de jeter l'effroi parmi tous les citoyens, de faire fuir les étrangers, de rendre ſanguinaire la plus aimable Nation de l'univers, & de faire jouer votre Aſſemblée ſur les théâtres des peuples voiſins, comme la farce la plus ridicule & la plus atroce ?

Aviez-vous ordonné de n'être pas fideles à vos

mandats, & de prononcer qu'on n'en devoit tenir aucun compte?

Aviez-vous ordonné d'ôter aux loix toute leur autorité, aux tribunaux leur exécution, & de faire une coalition avec le palais-royal, pour ne laiſſer de force publique que celle de cet infâme lieu?

Aviez-vous ordonné de faire tenir dans l'eſclavage depuis trois mois M. le baron de Beſenval, avec une garde qui coûte à la ville de Paris, ſix cents livres par jour; & lorſque M. Necker, frappé de l'émigration de tous les riches du royaume, demanda qu'on rétablît le calme & qu'on remît M. de Beſenval en liberté, avez-vous ordonné de ne pas écouter ce Miniſtre?

Avez-vous ordonné que la correſpondance de vos députés ne fût qu'une correſpondance incendiaire?

Voila cependant ce qu'on a fait, voila l'ouvrage de vos députés, & graces à leurs ſoins.

Il n'eſt pas un citoyen dont la liberté & la vie ne ſoient à diſcrétion; il n'en eſt pas un qui ne ſacrifiât une grande partie de ſa fortune pour ſe trouver dans la poſition où nous étions il y a un an; & cependant ſi on avoit daigné lire vos cahiers & exécuter vos ordres, cet empire ſeroit

parvenu à un degré de profpérité, dont l'imagination fe forme à peine une véritable idée. Oui, vos demandes furent raifonnables; mais cette fageffe qui les dicta, n'a pas préfidé au choix de vos députés; quels hommes, j'ofe vous le demander, avez-vous choifis? Tout ce que vous méprifiez peu d'années auparavant; des jeunes gens à qui vous ne connoiffiez pour talens que des fureurs, & pour expérience que de l'intrigue; des magiftrats deshonorés par leur conduite, lorfque le defpotifme expirant cherchoit à fe ranimer par l'établiffement des grands Bailliages; des officiers de juftice fubalterne, qui veulent détruire les Parlemens pour profiter de leurs dépouilles; des propriétaires qui fatiguent les campagnes de leurs prétentions, & qui, occupés à rivalifer avec leur feigneur, ne le font prefque jamais de fecourir le peuple; des prêtres crapuleux & d'une fale ignorance; des nobles toujours prêts à fe tourner vers le puiffant, & qui n'ont vu dans votre confiance que des moyens de fortune: quel fentiment d'honneur, quelle fidélité à leurs devoirs, pouviez-vous efpérer de pareils choix?

Qu'eft-ce, je vous le demande, qu'un petit Robefpierre, qui n'étoit connu à Arras que par fon ingratitude pour l'évêque qui l'avoit fait élever?

Un Mirabeau, échappé à la corde, mais jamais à l'infamie, & dont le nom ſeul eſt une groſſe injure ?

Un Prince qui n'a jamais été connu de vous que par ſa crapule, ſon amour de l'argent & ſon inſouciance de l'opinion publique ?

Un Petion de Villeneuve, chez qui vous n'aviez pu diſtinguer que la confiance de la ſottiſe, & qui, vil inſtrument des factieux, eſt comme ces crieurs de la foire, que l'on fait aboyer à la porte des théâtres, pendant que dans l'intérieur on joue la piéce ?

Un Barnave, inſolent, fat, ignorant, à qui l'eſprit tient lieu de principes & de morale, en un mot ce qu'on appelle un drôle ?

Deux Lameth, cette famille jadis ſi intriguante & ſi baſſe à la Cour ; plats valets dans le temps de la ſervitude, & inſolens dans le temps de l'audace ? Vous les verrez à la tête des furieux, tant que les fureurs meneront à la fortune ; vous les retrouverez dans les antichambres, ſi elles ſont encore la ſource des graces, & toujours intriguans par eſſence, ſe payer du mépris, par les places ou par l'argent ?

Un Caſtellane, perdu de dettes, qui crie contre le deſpotiſme, & ne vit depuis pluſieurs années que par des arrêts de ſurſéance ?

Un Duport, dégoûtant de mauvaiſe foi, de ſubtilités & d'intrigues ?

Un Goupil de Préfeln, que vous aviez vu ſe traîner dans la boue du Parlement Maupeou & dans celle des grands Bailliages ?

Un curé Grégoire qui, avec un autre curé Dillon, diſpute de propos ſéditieux, & au lieu d'un miniſtere de paix, qui exige des talens & de la vertu, ne remplit & ne pourra jamais remplir que le rôle d'un factieux ?

Un Cottin, qui n'étoit connu de vous que pour avoir opprimé ſes vaſſaux, & que vous avez depuis cru populaire, parce qu'il vous a cent fois offert de remplir la Bretagne de carnage & de ſang ?

Un Glezen, ſon digne émule, qu'on a vu aſpirer à une place dans un comité formé pour punir de prétendues trahiſons ; la quitter lorſqu'il a vu ſes confreres moins ſanguinaires que lui, y rentrer lorſqu'il l'a vu composé d'une maniere digne de ſon ame féroce, & dénoncer à la nation un citoyen vertueux que les ames honnêtes ont vengé, en vomiſſant le mépris ſur ſon vil dénonciateur ?

Un abbé Sieyes, que vous avez vu ſe déshonorer à l'Aſſemblée d'Orléans, & qui, après avoir

tenté envain tous les moyens de faire fortune, eſt venu confondre les conditions, pour voler & piller dans le déſordre?

Un Clermont-Tonnerre, également mépriſé dans les deux partis qu'il a trahis & ſervis tour-à-tour, eſprit ſublime pour les petites choſes, & ſi mince pour les grandes, qu'il ſe croit digne de la fortune, parce qu'il eſt trompeur comme elle, & qui, envieux de tout, mais n'ayant que les petits moyens de ſa médiocrité, ne connoît l'ambition que comme les impuiſſans connoiſſent l'amour, par des inquiétudes & par la jalouſie?

Un La Borde, riche de quarante millions volés à l'État, le financier de l'archevêque de Sens, alors le plus fidel ſuppôt du deſpotiſme, & qui, après s'être enrichi du ſang des malheureux, veut encore qu'on détruiſe pour lui les rangs où l'argent ſeul ne pouvoit pas atteindre?

Un Gouy d'Arcy, qui, dans cette vile Aſſemblée, n'a pas pu même éviter le mépris?

Un marquis de la Cote, vil intriguant en Hollande, & l'une des principales cauſes de notre déshonneur dans les affaires de cette république, incapable de ſe montrer au grand jour, n'ayant pour eſprit que de la fauſſeté, pour phyſionomie qu'un rire niais,

pour talent que l'art de ſe taire, pour courage que celui de machiner dans les ténèbres ſa force & celle du baſilic de la fable, dont les poiſons étoient mortels, lorſqu'on ne l'apperçevoit pas, mais qu'il ſuffiſoit de regarder pour le terraſſer & le détruire?

Un comte de Crillon, dont l'eſprit de travers eſt presque paſſé en proverbe, qui ſe croit des idées neuves, parce qu'il les a fauſſes, & qui, jouiſſant toujours de ſes heureuſes découvertes, porte dans le monde cette aimable ſatisfaction de lui-même, qui n'eſt pour le public que la confiance de la ſottiſe; dominé par je ne ſais quelle manie philoſophique, il eſt, pour la vérité, ce qu'un petit maître de Province, eſt pour la mode, ne croyant l'avoir ſaiſie, que lorſqu'il eſt parfaitement ridicule; enfin, champion mal-adroit de M. Necker, ſa peſante amitié ignore qu'on ne ſert pas ſes amis par l'ennui qu'on en donne; & que, s'il eſt en général courageux de les défendre, le ſeul point d'honneur des ſots eſt d'adorer dans le reſpect & dans le ſilence?

Des Noailles, qui, comblés des bienfaits de nos Rois, ſont devenus leurs perſécuteurs, lorſqu'ils ont vu qu'il y avoit plus à gagner dans l'ingratitude que dans la reconnoiſſance?

Un Chapelier, maudit par ſon pere, mépriſé au bareau, ſans talens diſtingués, ſans principes, faiſant le mal, parce qu'il eſt l'oppoſé du bien; & obligé de cacher ſa médiocrité ſous des fureurs que ſon eſprit conçoit, mais que ſon ame de boue ne ſauroit pas même éprouver?

Un Reubelle, un Lavit, un Buzot, un duc d'Aiguillon, un Coroller, un Biozat, &c. &c? Mais c'eſt trop ſalir ma plume de ces noms avilis, qui ne rappelent que les fureurs & la baſſeſſe, & qui, comme les boureaux, ne peuvent être appelés que lorſqu'il faut répandre du ſang.

Que pouvions-nous attendre de tels hommes? N'oubliez pas le mot du Roi, lorſqu'il apprit vos malheureux choix : *qu'auroit dit la Nation, ſi j'euſſe ainſi compoſé les Notables ou mon Conſeil?* Envoyez des fideles émiſſaires, qui ſoient témoins de leurs efforts pour perdre la choſe publique; qu'ils voyent par quelle fureur cette Aſſemblée ſe déshonore; par quelles intrigues ſes tribunes ne ſont remplies que d'hommes vendus, ou de femmes à tête perdue : apprenez que la vérité n'arrive pas juſqu'à vous; ils ſe ſont emparés de tous les moyens de la faire connoître. Cette liberté de la preſſe tant réclamée n'appartient pas

à celui qui pourroit vous détromper ; il en coûteroit la vie à l'auteur, à l'imprimeur, au colporteur assez courageux pour vous dire la vérité ; mais jugez du moins par les effets, voyez ce que vous êtes, depuis qu'ils vous gouvernent, & ce que vous étiez auparavant ; rappelez-vous quels ordres vous aviez donné, le cas qu'ils en ont fait ; & prononcez quelle peine méritent des hommes qui vous ont jeté au milieu de l'anarchie, qui ont faussé leur serment, qui ont détruit toutes vos espérances, & qui, attaquant tous les principes, vous ont plongé dans l'abîme, sans conserver un moyen d'en sortir. Je me trompe, il en est un, mais il dépend de vous seuls : rappelez ces indignes représentans, qui ont osé prononcer, qui prononcent encore tous les jours, que vos ordres ne sont rien pour eux ; révoquez-les, & envoyez à leur place des hommes sages & éclairés ; que vos choix ne soient plus faits au milieu des intrigues ; dites aux nouveaux députés, comme l'ancienne Rome, dans les calamités publiques, à ses consuls : *prenez garde qu'il n'arrive rien de malheureux à la chose publique*. Que ce soit là toute leur mission, mais qu'ils soient dignes de vos vertus. Le destin de la France est encore dans vos mains : ce sont vos

choix qui ont fait le mal, que vos choix le réparent; & songez qu'après les efforts que vous avez fait contre le despotisme, il seroit lâche à vous de souffrir le plus absurde de tous, celui que vous pouvez briser d'un seul mot, & qui ne peut trouver que dans vous-mêmes le droit de vous opprimer.

FIN.